

19/12/2021

LE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (LOIS 2007 ET 2016)

Programme de formation

Contact Sens et Pratiques

Olivier DUCHOSAL

Mél : contact@sensetpratiques.fr

LE CONTEXTE

La protection de l'enfance a été profondément réformée par la loi du 5 mars 2007 avec trois objectifs : mieux prévenir, mieux repérer et mieux en prendre en charge. Le bilan de la mise en œuvre de cette loi en matière de repérage des enfants en danger, réalisé en 2013 par les sénatrices M. Dini et M. Meunier, témoigne des avancées acquises. Toutefois, elles relèvent aussi les difficultés de mise en œuvre de la loi et les axes d'amélioration.

La loi du 14 mars 2016 opère un changement de perspective en affirmant d'une part la nécessité de centrer les interventions sur l'enfant, et d'autre part le rôle de l'état dans la protection des enfants les plus vulnérables. Ces avancées se traduisent dès l'article premier de la loi par une nouvelle définition de la protection de l'enfance, centrée sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux des réformes de la protection de l'enfance.
- Connaître le contenu des lois dans leur globalité
- Construire des références partagées sur l'analyse des effets de ces lois et sur l'organisation du secteur de la protection de l'enfance.
- En déduire les nouvelles pratiques qui en découlent.

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Jour 1 Matin

- Présentation des participants, des attentes, des objectifs et du déroulé de la formation ;
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme ;
- L'approche juridique
 - ✓ La genèse des lois de 2007 et 2016
 - ✓ Les différents rapports préparatoires
 - ✓ Les travaux de consultation
 - ✓ L'analyse des changements législatifs
 - ✓ Les différents volets de la loi : la prévention, la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, l'intervention à domicile, l'accueil et ses différentes modalités, l'observatoire départemental de la protection de l'enfance, le projet pour l'enfant, l'évaluation...

Jour 1 Après-midi

- Les effets de ces lois sur l'organisation du secteur
 - ✓ La place et rôle du conseil départemental en tant que chef de file
 - ✓ La redéfinition de la place et du rôle du Juge des enfants et du Procureur de la République
 - ✓ La place du secteur habilité, postures et pratiques professionnelles
 - ✓ Le travail de partenariat et ses évolutions
 - ✓ L'évaluation des situations familiales et éducatives en protection de l'enfance
 - ✓ La personnalisation de l'accompagnement
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme ;
- Bilan de la formation

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est dispensée en présentiel sur site.

Prérequis :

Travailler dans le secteur de la protection de l'enfance.

Méthode :

Formation dispensée en présentiel sous forme de contenus théoriques et d'échanges autour de pratiques de terrain rapportées par les participants.

Public :

Tous professionnels.

Durée :

1 journées (7 heures).

Conditions matérielles :

- Équipement informatique : Écran, vidéoprojecteur, accès WIFI souhaité
- Équipement papier : Paperboard- feutres et feuillets
- Salle de formation : Tables et chaises, porte- manteaux, accessible au public en situation de handicap

Date :

A définir

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires seront évalués sur leurs connaissances en début et fin de formation par la passation d'un QCM anonyme.

Modalité de contact et délais d'accès :

Prise de contact par courrier électronique ou sur la page : <https://sensetpratiques.fr/contact/>

Réponse sous 72 heures.

FORMATEUR

Olivier DUCHOSAL, consultant formateur en droit de la santé, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux.

Olivier est juriste en droit de la santé, titulaire d'un DEA en éthique et droit médical dirigé par Marie-France Callu, faculté de droit de Lyon.

Il anime depuis 17 ans des formations et accompagne des établissements sociaux et médico-sociaux à l'élaboration de projets d'établissement et à l'évaluation interne.

Il enseigne à l'IFROSS, institut de droit de la santé de la faculté de droit de Lyon depuis 2005.

Par ailleurs Olivier occupe un poste de Directeur Ingénierie de projet, qualité et contrôle interne de l'association CAPSO située à Lyon.

TARIFS

Le tarif d'une journée de formation est de 1080€.

Le coût pédagogique de la formation est de 1080€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.